

## **L'enseignement de la traduction à l'Université de Tartu**

### **état des lieux et perspectives**

Krista Vogelberg

Professeur à l'université de Tartu

La connaissance et la diffusion du français en Estonie ne sont pas en corrélation avec l'importance de cette langue à l'échelle européenne. Dans notre pays, il n'y a que quatre établissements secondaires où le français est enseigné comme première langue étrangère et les possibilités d'étudier le français au niveau supérieur sont assez limitées : deux petits groupes d'étudiants sont recrutés chaque année, l'un à l'Université Pédagogique de Tallinn et l'autre à l'Université de Tartu. Or, il est prévisible qu'après son adhésion à l'Union européenne, l'Estonie aura besoin d'un grand nombre d'interprètes et de traducteurs compétents, qui soient en mesure de traduire vers l'estonien ainsi que vers le français. En effet, même si selon les règles européennes actuelles les interprètes et les traducteurs ne sont autorisés à traduire que vers leur langue maternelle, il est très probable que les Estoniens devront le faire aussi vers d'autres langues, l'estonien étant généralement considéré comme une langue difficile par les locuteurs indo-européens. Nous avons donc, d'ores et déjà, besoin de spécialistes avec une connaissance active ou passive du français ayant en même temps une formation d'interprètes et de traducteurs.

L'Université de Tartu a fait, malheureusement avec un peu de retard, les premières démarches dans ce domaine. Dans le cadre des études françaises il existe une filière optionnelle d'interprétation, mise en place en 2000 avec le concours de l'Ambassade de France en Estonie. Depuis la rentrée 2001 ce projet a également le soutien de la Belgique : un lecteur a été envoyé à Tartu spécialement à cet effet. Depuis trois ans, un programme de magistère professionnalisé<sup>1</sup> d'interprétation fonctionne au sein du département des langues germaniques et romanes de l'Université de Tartu, mais malheureusement, il n'y a pas encore de filière française. Jusqu'ici il n'y a pas eu assez de candidats présentant une compétence linguistique suffisante. En revanche, le français a déjà été introduit dans le programme de formation des traducteurs. Pour ce dernier, les étudiants sont censés acquérir des compétences professionnelles essentielles dans le domaine de la traduction de textes juridiques, économiques et techniques de leur première langue étrangère (langue B) vers leur langue maternelle et inversement, mais également de leur deuxième langue étrangère (langue C) vers leur langue maternelle. Quand le programme a été lancé, 5 étudiants ont choisi le français comme langue C.

Actuellement, ce programme de magistère fonctionne pour la deuxième année, et à la rentrée 2001, un groupe a été formé avec le français comme première langue étrangère (langue B), c'est-à-dire que les étudiants s'occupent de la traduction vers l'estonien et également vers le français. Ce groupe est relativement peu nombreux pour le moment, mais à l'université on croit que le lancement d'un tel

---

<sup>1</sup> En Estonie, les études universitaires sont réparties en 3 cycles : *bakalaureuseõpe* : baccalauréat (fr. bac + 4 ans), *magistriõpe* : magistère (fr. bac + 6 ans) et *doktoriõpe* : doctorat (bac + 10 ans). Le magistère professionnalisé est une formation à orientation professionnelle qui dure un an (bac + 5 ans).

programme pourrait faire boule de neige : son existence pourrait faire prendre conscience aux Estoniens de la nécessité, mais également de la possibilité d'acquérir une formation et un diplôme de traducteur sur la base du français et attirer ainsi de nouveaux candidats, plus nombreux, pour élargir à la fois la base de recrutement et la taille du groupe. En ce moment les études de traduction durent un an. La première moitié du programme consiste en exercices pratiques de traduction. Les étudiants traduisent des textes juridiques, économiques et techniques. La deuxième moitié est constituée de cours théoriques sur la traduction, de cours d'expression estonienne, de cours de langues spécialisées (juridique et économique, des institutions européennes, etc). À la fin des études, les étudiants rédigent un mémoire, appelé « projet de magistère ». Il s'agit généralement d'un dictionnaire terminologique estonien-français ou français-estonien. L'exemple de l'anglais et de l'allemand révèle qu'on a toujours besoin de ce type de dictionnaires et que les étudiants les rédigent avec enthousiasme.

A partir de la rentrée 2002, l'Université de Tartu ainsi que les autres établissements d'enseignement supérieur en Estonie, vont adopter un nouveau cursus, les études universitaires comprendront désormais trois ans d'études (niveau BA) suivis de deux ans au niveau magistère. Selon ce nouveau cursus les candidats postulant au magistère d'interprétation et de traduction pourront être titulaires du diplôme (bac + 3) dans n'importe quelle spécialité. Les futurs étudiants auront la possibilité d'étudier le français pendant deux ans, on peut donc être sûr qu'il y aura, en magistère d'interprétation et de traduction, beaucoup plus de candidats titulaires d'un diplôme de droit ou d'économie par exemple, et qui auront étudié le français à l'école secondaire. Même si à présent le magistère de traduction est ouvert à toutes les spécialités, il y a, en pratique, très peu de candidats non-philologues. Les étudiants ne peuvent pas acquérir en une année une compétence linguistique suffisante pour réussir la formation de traducteur. Cette situation va changer profondément quand les études en magistère dureront deux ans. Comme dans le nouveau programme il y aura beaucoup plus de cours pratiques de langue étrangère, nous espérons faire disparaître le problème essentiel inhérent à la formation des traducteurs du français : le nombre relativement faible de candidats ayant une compétence linguistique suffisante. Le niveau linguistique des candidats devrait s'améliorer également grâce aux échanges d'étudiants dans le cadre du programme ERASMUS, qui permettent aux étudiants de passer au moins un semestre dans une université française ou belge. D'autre part, la compétence professionnelle des enseignants s'améliore également. Actuellement, une enseignante du département de français de l'Université de Tartu, Marri Amon, suit la formation d'interprète à Paris (à l'ESIT) ; après ses études à l'ESIT elle sera chargée de la formation des interprètes et des traducteurs à Tartu. Les formateurs des traducteurs de l'anglais et de l'allemand ont également suivi des stages de formation dans le cadre de nombreux programmes internationaux et ils partageraient volontiers leurs expériences avec leurs collègues français.

Tous ces développements nous donnent des raisons d'être optimistes, et cela non seulement au niveau de la formation d'interprètes mais également au niveau de l'avenir du français en Estonie plus généralement. À côté des perspectives liées à l'Union européenne, il y a évidemment d'autres motivations pour étudier le français. Mais il est clair que le fait que le français soit l'une des langues majeures de l'Union européenne n'est pas sans importance pour la promotion de la langue française.

La valorisation de la profession de traducteur et d'interprète ayant une connaissance du français jouera ainsi un grand rôle dans l'extension de l'enseignement du français en Estonie dans l'avenir. Les Estoniens prennent de plus en plus conscience du fait que le français n'est pas seulement une très belle langue, poétique et riche (personne n'en doute ici), mais que la connaissance du français peut avoir également un but pratique, ceci devrait être un argument convaincant pour les Estoniens adeptes du pragmatisme.